



Visa national Carte des opportunités „Chancenkarte“ (article 20a + 20b de la loi relative sur le séjour des étrangers - AufenthG)

Renseignez-vous d'abord sur la carte des opportunités et sur les conditions d'octroi d'une carte des opportunités sur <https://www.make-it-in-germany.com/carte-opportunités>

Procédure de demande:

1. Veuillez prendre **rendez-vous pour un visa national** sur le site Web suivant : [Rendez-vous](#)
2. Veuillez **fournir les documents requis ensemble dans l'ordre indiqué ci-dessous** pour un traitement rapide de votre demande. Faites **les copies** nécessaires - **bien lisibles**. Les demandes incomplètes ou la présentation de copies difficilement lisibles, ne pourront pas être traitées.
3. Les demandes incomplètes peuvent être déposées, mais elles ont de fortes chances d'aboutir à un **refus** de visa.
4. Les **traductions** de documents non rédigés en allemand ou en anglais doivent être effectuées par un traducteur agréé.
5. Les **frais de visa sont de 50.000 FCFA**. Ils doivent être réglés **en espèces** lors de la demande.

Les documents mentionnés doivent être présentés comme indiqué, en original et avec des copies dans l'ordre.

Informations générales

La „carte des opportunités“ est une nouvelle base juridique dans la loi allemande sur le séjour des étrangers afin de permettre un accès contrôlé à la recherche d'emploi en Allemagne. Outre la recherche d'emploi, elle permet également la recherche de mesures de reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères en Allemagne.

La „carte des opportunités“ peut être obtenue de 2 manières :

- toute personne disposant d'une qualification étrangère reconnue ou équivalente en Allemagne, est considérée comme „travailleur qualifié“ et peut obtenir directement la carte des opportunités si elle peut prouver qu'elle subvient à ses besoins.
- tous les autres demandeurs doivent être titulaires d'un diplôme professionnel d'au moins 2 ans (reconnu par l'Etat dans le pays de formation). De plus, soit des connaissances linguistiques simples en allemand de niveau A1 ou en anglais niveau B2 sont nécessaires. Si ces conditions sont réunies, il est possible d'obtenir des différents points pour des critères tels que la reconnaissance des qualifications en Allemagne, les

connaissances linguistiques, l'expérience professionnelle, l'âge et le lien avec l'Allemagne ainsi que le potentiel de la concubine et du concubin ou de la conjointe et du conjoint qui accompagne le demandeur. Pour obtenir la carte des opportunités, il faut obtenir au moins 6 points.

La carte des opportunités est délivrée pour une durée maximale de 1 an, si les moyens de subsistance peuvent être assurés pendant cette période. Elle offre des possibilités de travail à l'essai ou d'activité secondaire à hauteur de 20 heures par semaine pendant le séjour en Allemagne.

Vous trouverez de plus amples informations sur la carte des opportunités (notamment un „Self-Check“) ainsi que des informations générales sur le thème du travail et de la vie en Allemagne sur '[Make it in Germany](#)'.

Nombre et type	Document
1 original	Passeport valable au moins six mois au moment de la demande et comportant au moins deux pages entièrement vierges.
1 original	Formulaire de demande électronique , dûment rempli, imprimé et signé, voir VIDEX
1 original	Instructions signées sur les conséquences juridiques des falsifications et des fausses déclarations lors de l'entretien (par ex. interdiction d'entrée), à télécharger ici: Belehrung
2 originaux	Photos d'identité <u>biométriques</u> , non agrafées ou collées. Voir les exigences biométriques ici: Fotomustertafel
1 copie	Copie de la page photo du passeport
1 copie	Si vous êtes déjà allé en Allemagne, des copies des pages tamponnées et visas de votre passeport
original plus 1 copie	Pour les non-Ivoiriens : permis de séjour en cours de validité pour la Côte d'Ivoire et pour les ressortissants de la CEDEAO : carte consulaire délivrée par l'ambassade de leurs pays d'origine.
original plus 1 copie plus traduction	Votre acte de naissance sous la forme d'une 'copie intégrale' délivrée par l'office d'état civil.
1 original plus 1 copie	Financement: Pour le séjour en Allemagne, vous devez disposer d'un minimum de 1.027 EUR/mois, c'est-à-dire vous devez justifier d'un total d'au moins 12.324 € pour 1 an: <u>Pour le financement par compte bloqué</u> : ouvrez le compte bloqué suffisamment tôt AVANT la demande de visa. Lors de la demande de visa, seule la confirmation d'ouverture officielle mentionnant le montant total versé et le montant mensuel disponible sera acceptée. Une confirmation sans mention de ces montants n'est pas suffisante. Vous avez le libre choix du prestataire de compte bloqué. Vous trouverez des prestataires via des sources d'information publiques sur Internet. De plus amples

Nombre et type	Document
	<p>informations sont publiées sur le site web du Ministère des Affaires étrangères : https://www.auswaertiges-amt.de/de/sperrkonto/375488 .</p> <p><u>Pour le financement par une déclaration de prise en charge</u> La déclaration de prise en charge (Verpflichtungserklärung) conformément à l'article 66, 68 AufenthG doit porter la mention 'nachgewiesen' (justifiée) par le service des étrangers. Les déclarations de prise en charge qui portent la mention 'glaubhaft gemacht' (crédible) ne peuvent pas être acceptées. L'original de la déclaration doit être présentée lors de la demande de visa.</p>
1 copie	Preuve d'hébergement en Allemagne
1 original plus traduction	<p>Lettre de motivation en allemand ou en anglais, qui doit répondre aux questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quel type d'emploi recherchez-vous en Allemagne? - pourquoi êtes-vous apte à travailler en Allemagne? - si et pour quels emplois en Allemagne avez-vous déjà postulé? (preuves) - comment voulez-vous commencer votre recherche d'emploi en Allemagne? - pourquoi voulez-vous vous installer en Allemagne et non dans un autre pays de l'UE?
1 copie plus traduction	Curriculum vitae complet indiquant le parcours scolaire, universitaire et professionnelle, ainsi que les cours de langue
1 copie	<p>Preuve d'une couverture d'assurance maladie suffisante :</p> <p>Soit l'assurance maladie privée allemande qui remplit les conditions ci-dessous, ou l'assurance maladie publique allemande.</p> <p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas d'exclusion en cas de perte ou de modification de permis de séjour/visa. - pas de limite de temps. - aucune restriction sur le remboursement des frais en cas de maladie. - les maladies préexistantes doivent être couvertes. <p>L'assurance maladie voyage n'est pas suffisante, car elle expire régulièrement en cas de résidence permanente.</p>
originaux plus 1 copie plus traductions plus copies des traductions	<p>Soit l'option 1: Preuve que vous êtes « Fachkraft » (travailleur qualifié)</p> <p>voir https://www.make-it-in-germany.com/reconnaissance</p> <p>Preuve de <u>reconnaissance complète de votre formation</u> en Allemagne (= avis de reconnaissance de l'autorité allemande compétente) ou preuve de <u>l'équivalence de votre diplôme d'études</u>.</p> <p>Remarque sur le diplôme d'études: impression de la base de données Anabin indiquant que votre école supérieure est classée avec H+ <u>et</u> que votre diplôme individuel est noté « entspricht » ou « gleichwertig ». Si ce n'est pas le cas à</p>

Nombre et type	Document
	<p>Anabin, un certificat individuel de reconnaissance de certificat délivré par la ZAB doit être présenté.</p> <p>En outre, pour les professions réglementées nécessitant une autorisation pour exercer la profession (par exemple, médecins, ingénieurs, liste complète): autorisation d'exercer de l'organisation de reconnaissance compétent ou garantie par celui-ci.</p>
<p>original plus 1 copie</p> <p>plus traductions plus copie des traductions</p>	<p>Ou l'option 2 si vous n'êtes pas un professionnel: Preuve que vous avez obtenu au moins 6 points</p> <p>Tous les justificatifs qui prouvent que vous avez atteint le nombre minimum de points de la carte des opportunités. Voyez ici si vous remplissez les critères et lesquels, chacun devant être justifié): https://www.make-it-in-germany.com/carte-opportunités). Remarques sur les différents critères:</p> <p><u>Qualification reconnue sous condition</u>: preuve de formation ou d'études et décision de l'organisme allemand compétent selon laquelle ces qualifications sont reconnues sous condition (= « Defizitbescheid »).</p> <p>ou</p> <p><u>Qualification reconnue par l'Etat à l'étranger</u> : preuve de votre formation ou de vos études à l'étranger d'une durée d'au moins 2 ans ET attestation du ZAB sur la reconnaissance par l'Etat à l'étranger, voir https://zab.kmk.org/de/dab</p> <p><u>Certificats de langue</u> : au moins soit l'allemand au niveau A1 ou l'anglais au niveau B2. A prouver uniquement par un certificat d'un prestataire de tests certifié ALTE ou par un certificat TOEFL.</p> <p><u>Expérience professionnelle</u> : il convient de présenter une attestation CNPS (à l'exception des fonctionnaires), de simples lettres de référence d'employeurs locaux ne suffisent généralement pas.</p>

L'ambassade se réserve le droit de demander des documents supplémentaires.